

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Volume 13.

MONTREAL, VENDREDI 30 AOUT 1850.

No. 100.

Correspondance Lyonnaise.

LA LOI DE LA PRESSE.

Lyon le 1er août 1850.

M. LE RÉDACTEUR,

En bons philosophes, nous commençons à nous remettre un peu de la crise nerveuse que nous avons causée la loi sur la presse; loi entachée de vieux préjugés, de fiscalité et d'incapacité. La fièvre a été de quelques jours et le délire de quelques heures; au bout duquel temps nous avons plié la majorité de l'assemblée de se rendre si impopulaire, et en même temps nous l'avons absoute de cette nouvelle verge de fer dont elle nous accable. Nous avons pensé que si peut-être elle avait été livrée à ses propres sentimens et à son libre arbitre, elle n'aurait pas été si sévère; mais que voulez-vous? quand on a en présence cette incorrigible Montagne qui vous montre les dents comme des *bul-dogues* hargneux, et qui vous met le poing sous le nez à titre de grand mouvement oratoire: quand à chaque instant on s'entend dire par ces honorables citoyens écarlates: "Vous êtes bien trop lâches pour voter votre loi! vous avez bien trop peur pour votre peau!" et autres gentillesses de la plus forte trempe, vous conviendrez, Monsieur, qu'avec la meilleure envie du monde de conserver une certaine liberté à la presse, on se trouve très embarrassé. Si on repousse le projet de loi, on passe pour *patrons* et on a l'air d'avoir peur des farouches républicains, ce qui, à mes yeux constitue un crime. On n'a pas craint les menaces des rouges et de leurs organes, on a adopté la loi, non avec sincérité et conviction, mais à peu près uniquement pour braver la Montagne et la mettre en demeure de manifester tout ce qu'elle voudra. Quand donc sera-ce que nos assemblées délibérantes se mettront au dessus de tous les préjugés et de tous les partis, pour n'agir que d'après les sérieuses inspirations de leur conscience? L'âge d'or, probablement, nous amènera cela; mais je crains bien qu'il se soit trompé de route et qu'il soit encore bien loin de faire son entrée en France. Un pareil règne doit être encore derrière les lointains horizons des *antipodes*. Toujours est-il qu'à partir d'aujourd'hui, et bon gré, mal gré, il faudra que les propriétaires des journaux portent à la caisse du gouvernement un fort supplément à leur cautionnement. Les journaux de Lyon, qui n'avaient, depuis la dernière loi, que 6000 francs de caution, en déposent 24,000; ceci n'est pas mal fort. Eh! parlons donc un peu de l'avantage de ce grand *empêchement* nommé vulgairement timbre et qui ne coûtera pas plus de cinq centimes. Approchez-vous, Messieurs, c'est magnifique et pas cher! Prenez prudemment vos places, voici le moment!... Et allez donc! bousculez-vous, serrez-vous, étouffez-vous pour entrer, ce n'est pas l'affaire du gouvernement, ni l'a jamais répondu de votre vie pas plus que des contusions que vous pourriez vous faire en entrant dans le *grrrrrrr* bureau fondé pour apposer une effigie bien grimaçante de la république sur vos feuilles périodiques! Oh! mon Dieu! que tout ceci est donc beau! Combien nous allons remercier nos représentans quand ils vont nous revenir dans quelques jours!... Croiriez-vous, Monsieur, qu'à

part les propriétaires de journaux, ce guillard de public lecteur fait aussi la grimace et trépite comme un enfant malin. Vraiment ceci dépasse toutes les bornes! Quoi, parce que depuis quelques jours vous lisez à la tête de tous les journaux ces mots: "Avis important, suivis de ceux-ci: "A partir du 1er août prochain le prix de l'abonnement est fixé, etc." vous mettez de mauvaise humeur! Mauvais patriotes! allons donc, débarrassez donc pour le bonheur de la patrie quinze à vingt francs de plus par an. Diable, croyez-vous que Louis Napoléon va contracter des dettes sans que vous soyez obligés de les payer pour votre part?...

Ah! maintenant, voici venir un article de la loi devant lequel je m'incline et auquel j'applaudis de grand cœur; je veux parler de la signature de l'auteur apposée au bas de chaque article de discussion politique, philosophique et religieuse. Quoique TROIS journaux seulement qui sont: 1° la Gazette de France, 2° l'Opinion Publique, 3° Le Temps, aient applaudi à cet article de la loi, pendant que TOUS les autres se livraient à toutes sortes de fureurs; cet amendement présenté par l'honorable M. De Tinguy et adopté par la majorité, met la presse périodique de France sur un terrain tout neuf. Le journalisme anonyme était loin de s'attendre à tant d'audace; il avait pris son air le plus narquois quand on lui a dit qu'un membre de la droite avait présenté un amendement dans le but de le mettre au grand jour. Mais quand un nombre imposant de voix a donné raison aux judicieux exposés de M. De Tinguy, oh! alors, la lutte a été vive, acérée, brutale même; il y a eu beaucoup d'écritoires et de plumes cassées, beaucoup de papier employé, mais fort heureusement je ne sache pas qu'il y ait eu effusion de sang... Malgré toutes ces rages, toutes ces tempêtes, il faudra bien qu'ils en prennent leur parti; il faudra qu'ils jettent le masque; sinon, gare la prison et les sacs de mille francs. Plus je réfléchis à l'adoption de cet article de la loi, plus j'applaudis au bon jugement et de celui qui l'a voté et de ceux qui l'ont adopté; il est juste, moral et politique. Depuis longtemps, hélas! il y a une armée d'écrivains et d'écritures, des Bohémiens et des Robert-Macaire de la littérature qui écrivent, en même temps et souvent le même jour, dans diverses feuilles de l'opposition la plus opposée. Il y en a même qui combattent et qui lancent les plus violents anathèmes en réponse à leur article qu'ils ont publié la veille dans un autre journal! Peut-on pousser plus loin la forfanterie du charlatanisme? et peut-on concevoir que des feuilles morales, religieuses même puissent avoir le triste courage de blâmer une mesure que nous regardons comme un bienfait et qui rendra désormais impossibles de semblables immoralités! Quels enseignements peuvent tirer les lecteurs de toutes ces feuilles? Je vous le demande, à vous, Monsieur, qui êtes de bonne foi, croyez-vous que les nombreuses feuilles périodiques écrites par tant d'hommes à sentimens fort douteux, par tant d'admirateurs de Voltaire, n'aient pas, de concert avec l'université, fait de profonds ravages dans notre société? La partie de cette disposition ne peut être que favorable à la puissance de la presse; de la bonne presse, j'entends; elle augmentera l'intérêt des journaux, car tout le monde sait aujourd'hui que le public bien pensant veut la garantie d'une signature, et, qui plus est, d'une signature connue pour se donner la peine de lire un article de quelque longueur; elle détruira l'influence que les hommes de talent démonstratifs exerçaient à l'aide de l'anonyme. On verra dans quel parti sont les hommes de convictions, ceux qui méritent réellement l'estime et la confiance de leurs concitoyens. Les opinions des journaux pèseront de tout le poids du caractère des écrivains. En un mot, tout et tous y gagneront, parce que tel athée ou impie ne pourra écrire des articles dans les journaux religieux, parce que tel ou tel personnage ne pourra plus professer diverses opinions sans courir le risque d'être vu et mépris; pour faire et signer un article de discussion religieuse, il faudra être franchement religieux, et pour émettre telle ou telle nuance de parti il ne faudra pas avoir été Orleaniste hier, Bonapartiste ce matin et Républicain ce soir. Cette partie de la loi a été accueillie avec une faveur universelle dans nos provinces qui, depuis longtemps, n'éprouvaient que de la réprobation pour les mystérieuses feuilles du *bourgeois* parisien, qui luttaient contre l'esprit des populations et qui ont besoin de l'anonyme pour défendre des influences occultes.

L'ASSEMBLÉE ET LE PRÉSIDENT.

A la séance du 26 juillet, il s'est amoncelé un orage qui a été sur le point de tout engloutir ce qui tient à l'Elysée de près ou de loin. La fureur de l'Assemblée avait été excitée par un article des plus violents contre la majorité; article expédié, dit-on, des bureaux mêmes de la présidence et publié dans le *Moniteur du soir*. C'était une manière comme une autre pour les fidèles de Louis Bonaparte de se venger de l'échec complet qu'ils avaient subi pour la nomination des 25 membres de la commission permanente. La partie était belle pour la majorité, de se venger; attaquée avec fureur et injustice par l'organe le plus direct de l'Elysée, elle pouvait non seulement traduire à sa barre ses insultes anonymes, mais remonter à la source de toutes ces instigations et provoquer une de ces luttes décisives qui changent de face tout un gouvernement. Mais cette fois, sage, patriotique et oublieuse des injures, elle a pensé qu'en renversant le pouvoir elle plongerait infailliblement le pays dans un chaos, elle a mis la paix générale au-dessus de ses justes griefs en restant calme et dédaigneuse devant les fanfaronnades du *Moniteur du soir* qu'elle a foulées aux pieds. Pendant ce temps là, que faisait le ministère? Il était à son banc et se tenait coi. Ni les plaintes ni les murmures qui s'exhalèrent de toutes les bouches, ni les avances, ni les suppositions ne le tiraient de son apathie; il n'a fallu rien moins que la parole énergique d'un des questeurs de l'Assemblée, pour l'engager à changer de tactique. M. Baze avec une voix tremblante d'émotion a relevé le gant jeté à la face de l'Assemblée et a dit que, dans la conviction de son âme, il se traitait quelque chose contre l'Assemblée et contre le pays. Il terminait en suppliant ses collègues de se retirer immédiatement dans les bureaux pour nommer une commission qui prendrait toutes les mesures nécessaires... Alors seulement, M. Baroche est monté à la tribune, et il a eu la prudence et l'adresse de parler à propos et comme il faut; c'est ce qui a gagné la partie. Le président de la république, au milieu de toute cette agi-

tation fébrile de ses familiers, reste dans son flegme imperturbable. A quelqu'un qui le prie de s'expliquer à l'égard des journaux ses amis, il a tranquillement répondu qu'il était désolé d'une pareille polémique. Ce qui est très singulier c'est que le *Pouvoir* et le *Moniteur* sont rédigés sous l'influence directe et aux frais de l'Elysée et le président ne trouve pas moyen de mettre à la raison des écrivains si imprudens.

FRUITS DE COUPS D'ÉTATS, ETC.

Si je voulais vous remplir beaucoup de papier, je vous parlerais de tous les bruits de coups d'état, de tentatives de coups de tête de L. Napoléon, etc. J'irais même jusqu'à vous citer les noms des hommes qui doivent être ministres d'empire et ceux qui doivent être sénateurs; je ne tarirais pas sur ce sujet parce que les grandes folies sont à l'ordre du jour. Nous sommes dans un temps où il est aussi possible de les exécuter, que de les rêver; ne jurons de rien. Quand les sages sont muets ou rares, quand les habiles perdent la tête, le monde appartient aux fous! Si j'avais l'honneur de connaître le président je lui demanderais, à lui qui s'est si bien trouvé de son mutisme jusqu'à ce jour, pourquoi il n'est pas aussi réservé avec la plume? S'il veut tenter une usurpation, il doit se taire et agir comme son oncle. S'il veut respecter la constitution, quel est donc le but de cette polémique agressive contre les institutions parlementaires? La situation qui est faite à la France par la constitution de 1848 n'est plus tenable. Est-ce vivre que se trouver toujours en présence de deux pouvoirs rivaux, toujours prêts à se combattre et à nous précipiter dans de nouvelles catastrophes? Le repos, la sécurité, le travail sont-ils possibles avec un gouvernement dont l'existence peut tomber à la suite d'une débauche de nuit, d'un accès de folie, d'un vote parlementaire etc. etc? Quand au milieu des circonstances si difficiles que nous traversons, tout le monde aurait besoin de calme, de prudence et d'activité dans le devoir et l'union, c'est à qui multipliera les imprudences et désertera son devoir. Je crains bien que bientôt tous les partis en viennent à se regarder avec défiance et haine; alors la division la plus absolue régnera et les anarchistes en profiteront. Déjà ils se font les mains de joie en voyant la haine des deux premiers pouvoirs; déjà leurs sociétés secrètes se réorganisent; déjà ils se concertent, dressent leurs plans. Certes, il serait très à propos que l'Assemblée après avoir confié le salut du pays aux 25 membres de la commission permanente put aller se recueillir, se fortifier et s'inspirer au sein même des populations; sans cela il faudrait nous attendre en 1851 à être les témoins désolés de bien des faiblesses et des trahisons! En présence de tant de manœuvres qui tendent à nous imposer des expéditions bâtarde, honteuses, impuissantes à se soutenir, comprenez vous maintenant les défiances légitimes du pays? Nous sommes en péril du côté de l'anarchie, en péril du côté de la rouerie de certains aventuriers sans foi ni loi. Toute une campagne s'organise pour une nouvelle usurpation sans nom. Le mal est déjà bien avancé; la démoralisation politique est à son comble; le silence et l'inertie ont remplacé le courage et l'amour de la patrie... Courage, messieurs les intrus, faites sans nous et contre nous, ne vous gênez pas, à l'œuvre donc, démolissez, gachez; mais

je vous prévient que vous aurez à vous repentir de ces folies criminelles qui veulent perpétuer la révolution en France au prix des abaissèments, des malheurs et des ruines irrémédiables! Vous le voyez, l'Angleterre est d'une exigence inouïe à notre égard, parce quelle sait très bien que vous n'êtes pas capables de lui répondre... Infâme *valetaille*, stupides intrus, sordides ambitieux, que faites-vous donc à ce pouvoir? Vous ne voyez donc pas que vous déshonorez la France? Vous ne voyez donc pas que vous la mettez au ban des nations? Cessez donc de vous plaindre du gouvernement Anglais, parce que c'est vous, vous seuls, entendez bien, qui lui avez appris à être exigeant... Prenez donc votre air le plus soumis, le plus rampant vis à vis les empiétements croissans de notre rivale, ravalés vous au niveau des chiens couchans et bientôt, je n'en déespère pas, l'Angleterre vous demandera comme preuve d'amitié quelq'une de nos possessions; peut-être l'Algérie! Et vous, en bons partisans de la *cordiale entente*, vous vous empresserez de la lui céder malgré que plus d'un million de nos soldats l'aient arrosée de leur sang. Vous feriez plus, vous lui vendriez votre âme, si, toute noire qu'elle est par vos forfaits et vos lâches trahisons, elle pouvait être de quelque utilité à ceux qui n'ont pour vous que le plus profond mépris!!! Oh! quand nous accorderez-nous donc, ô mon Dieu! un gouvernement national? Ne nous forcez donc pas à cacher notre tête avec honte et à pleurer l'abjection de notre patrie avec des larmes amères!

SERVICE DU PRÉSIDENT TAYLOR, CONVERSIONS.

Le président de la république française, le croiriez-vous, avait mis dans son cerveau l'idée superbe, de faire célébrer un service funèbre dans l'église catholique, apostolique et romaine de notre Dame de Paris! en l'honneur du général Taylor, votre voisin. Voyez-vous, de Montréal, tous les corps de l'Etat, de la France catholique! allant gravement prier pour le repos de l'âme d'un luthérien qui ne croyait pas au purgatoire et jetter de l'eau bénite sur le catafalque d'un homme qui en aurait ri de grand cœur de son vivant. Croyez-vous que la nation qui se dit la plus spirituelle de l'univers aurait accepté une semblable parade? Heureusement que l'autorité ecclésiastique a fait dire son dernier mot à Louis Bonaparte. Il me semble que si notre président avait envie de faire de l'excentricité, il devait s'attaquer ailleurs.

Tandis que les ministres et affiliés protestans, font force frais de tentatives d'embauchage auprès de nos populations agricoles et ouvrières; tandis qu'ils font semblant de se donner un surcroît de labeurs et de suer à grosses gouttes, pour ne faire, hélas! pour eux, aucun prosélyte; la religion catholique, elle, sans faire ni plus ni moins de frais que d'habitude, voit entrer dans son sein beaucoup d'enfans égarés du protestantisme, qui embrassent avec énergie, conviction et bonheur la religion universelle. Depuis quelque mois surtout, chaque jour est marqué par quelque conversion, ce qui met au comble la joie de l'Eglise. Un jour viendra, où il ne régnera qu'un seul pasteur et une seule église. Plus de ces mille bigarrures de sectes qui ont envahi la terre à la suite des passions des hommes; il n'y aura plus de ces temples, plus de ces synagogues, plus de ces mosquées qui vont mal

FEUILLETON.

LE CALENDRIER

DE LA

MANSARDE.

FÉVRIER.

(Suite.)

—Mais si cette toile est véritablement aussi précieuse, repris-je, elle doit avoir un haut prix.
—Mons, dame! dit M. Antoine d'un ton de nonchalance orgueilleusement goguenarde, dans un bon temps et avec un bon amateur, cela peut valoir quelque chose comme vingt mille francs.
Je fis un soubresaut en arrière.
—Et vous l'avez achetée? m'écriai-je.
—Pour rien, dit-il en baissant la voix: ces brocanteurs sont des ânes: le mien a pris ceci pour une copie d'étoffe... il me l'a laissée à cinquante louis payés comptant; ce matin je les lui ai apportés, et maintenant il voudrait s'en dédire.
—Ce matin! répétai-je en reportant involontairement mes regards sur la lettre de refus que M. Antoine m'avait fait écrire à la veuve de son fils, et qui était encore sur la petite table.
Il ne prit point garde à mon exclamation, et

continua à contempler l'œuvre de Jordaens dans une sorte d'extase.
—Quelle science de clair obscur! murmura-t-il en grignotant sa dernière croûte avec délices; quel relief! quel feu! Où trouve-t-on cette transparence de teintes, cette magie de reflets, cette force, ce naturel?
Et comme j'écoutais immobile et muet, il a pris mon étonnement pour de l'admiration, et me frappant sur l'épaule:
—Ah! ah! vous êtes tout ébloui, s'est-il écrié gaiement; vous ne vous attendiez pas à un pareil trésor! Que dites-vous de mon marché?
—Pardon, ai-je répliqué sérieusement; mais je crois que vous auriez pu le faire meilleur.
M. Antoine a dressé la tête.
—Comment cela? s'est-il écrié; me croiriez-vous homme à me tromper sur le mérite d'une peinture ou sur sa valeur? Expliquez-moi.
—Je ne doute ni de votre goût, ni de votre science, ai-je repris; mais je ne puis m'empêcher de penser que pour le prix de la toile qui vous présente ce repas de famille, vous auriez pu avoir...
—Quoi donc?
—La famille elle-même, monsieur.
Le vieil amateur m'a jeté un regard, non de colère, mais de dédain. Evidemment je venais de me révéler à lui pour un barbare incapable de comprendre les arts et indigne d'en jouir. Il s'est levé sans répondre, il a repris brusquement le Jordaens et il est allé le reporter dans sa cachette derrière les cartons.

C'était une manière de me congédier; j'ai salué et je suis sorti.
Sept heures. Rentré chez moi, je trouve mon eau qui bout sur ma petite lampe; je me mets à mondre le moka et je dispose ma cafetière.
La préparation de son café est, pour un solitaire, l'opération domestique la plus délicate et la plus attrayante; c'est le *grand œuvre* des ménages de garçon.
Le café tient, pour ainsi dire, le milieu entre la nourriture corporelle et la nourriture intellectuelle. Il agit agréablement, tout à la fois, sur les sens et sur les pensées. Son arôme son donne à l'esprit je ne sais quelle activité joyeuse; c'est un génie qui prête ses ailes à notre fantaisie et l'empêche au pays des *Mille et une nuits*. Quand je suis plongé dans mon vieux fauteuil, les pieds en espalier devant un feu flambant, l'oreille caressée par le gazouillement de la cafetière qui semble causer avec mes clochettes, l'odorat doucement excité par les effluves de la séve arabique, et les yeux à demi voilés sous mon bonnet rabattu, il me semble souvent que chaque flocon de la vapeur odorante prend une forme distincte: j'y vois tour à tour, comme dans les mirages du désert, toutes les images dont mes souhaits voudraient faire des réalités.
D'abord la vapeur grandit, se colore, et j'aperçois une maisonnette au penchant d'une colline. Derrière s'étend un jardin enclous d'arbustes, et que traverse un ruisseau aux bords duquel j'entends bourdonner les ruches.
Puis le paysage grandit encore. Voici des

champs plantés de pommiers et où je distingue une charrie attelée qui attend son maître. Plus loin, au coin du bois qui retient des coups de la cognée, je reconnais la hutte du sabotier, recouverte de joncaux et de copeaux.
Et au milieu de tous ces tableaux rustiques, il me semble voir comme une représentation de moi-même qui flotte et qui passe! C'est mon fantôme qui se promène dans mon rêve.
Les bouillonnemens de l'eau près de déborder m'obligent à interrompre cette méditation pour remplir la cafetière. Je me souviens alors qu'il ne me reste plus de crème; je décroche ma boîte de fer-blanc et je descends chez la laitière.
La mère Denis est une robuste paysanne venue toute jeune de Savoie, et qui, contrairement aux habitudes de ses compatriotes, n'est point retournée au pays. Elle n'a ni mari, ni enfant, malgré le titre qu'on lui donne; mais sa bouté toujours en éveil lui a mérité ce nom de *mère*. Vaillante créature abandonnée dans la mêlée humaine, elle s'y est fait son humble place en travaillant, en chantant, en secourant, et laissant faire le reste à Dieu.
Dès la porte de la laitière, j'entends de longs éclats de rire. Dans un des coins de la boutique, trois enfans sont assis par terre. Ils portent le costume enfumé des petits savoyards et tiennent à la main de longues tartines de fromage blanc. Le plus jeune s'en est barbouillé jusqu'aux yeux, et c'est là le motif de leur gaieté.

La mère Denis me les montre.
—Voyez-moi ces innocents, comme ça se régale! dit-elle en passant la main sur la tête du petit gourmand.
—Il n'avait pas déjenné, fait observer son camarade pour l'excuser.
—Pauvre créature! dit la laitière; ça est abandonné sans défense sur le pavé de la grande ville, où ça n'a plus d'autre père que le bon Dieu!
—Et c'est pourquoi vous leur servez de mère? répliquai-je doacement.
—Ce que je fais est bien peu, dit la mère Denis en me mesurant mon lait; mais tous les jours j'en ramasse quelques-uns dans la rue pour qu'ils mangent une fois à leur faim. Chers enfans! leurs mères me revaudont ça en paradis... Sans compter qu'ils me rappellent la montagne: quand ils chantent leur chanson et qu'ils dansent, il me semble toujours que je revois notre grand foyer et le grand-père!
Ici les yeux de la paysanne deviennent humides.
—Alors vous êtes payée par vos souvenirs du bien que vous leur faites? lui dis-je.
—Oui, oui, reprend-elle, et aussi par la joie de ces petits. Ces ris-là, monsieur, c'est comme un chant d'oiseau; ça vous donne de la gaieté et du courage pour vivre.
Tout en parlant, elle a coupé de nouvelles tartines, et, y joignant des pommes et une poignée de noix:
—Allons les chérubins, s'est-elle écriée, mettez-moi ça dans votre poche pour demain.

sous la belle voûte azurée des cieux. Il n'y aura plus que de belles églises surmontées de clochers qui seront couronnés par la croix du Sauveur. Les cloches catholiques résonneront partout, même dans la froide Angleterre.

J'aurais à vous parler des impressions que M. Neyron a ressenties en foulant le sol de la France après neuf ans d'absence; j'aurais aussi à vous faire part de l'impression douloureuse que j'ai éprouvée à la vue de la mort d'un digne évêque de Voltaire; je vous parlais de son désespoir, de ses amis, etc. Mais tout ceci me porterait trop loin; ce sera pour la prochaine quinzaine. Il y a un mois que nous n'avons pas fait une petite pérégrination à l'étranger; partons-y donc...

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER.

Le Saint Père ne parait pas disposé à tenir de sitôt le Consistoire annoncé depuis longtemps. Le gouvernement français voudrait 6 chapeaux de cardinalat, ce dont le Saint Père ne se soucie pas. La mort du cardinal Giraud en porterait la nomination immédiate à 3, puisqu'il n'y en a que 3 actuellement. Vous comprenez, que pour la France, le St. Père accorderait bien volontiers cela, mais il prévoit que portant le nombre des cardinaux français de 4 à 6 les autres nations en voudraient aussi un ou deux de plus, ce qui serait impossible. Par un décret tout récent, Pie IX toujours plein de sollicitude pour son peuple et plein de prévoyance pour le salut des âmes, vient de créer une charge très importante qui n'existait pas; la charge de chapelain général de l'armée. Ses attributions seront de choisir et instituer tous les aumôniers, de les surveiller, en un mot d'exercer sur l'armée l'action religieuse. Le chapelain général sera évêque, et le St. Père a confié ces fonctions à Mgr. Trizzani évêque et missionnaire de Terni.

Le St. Père en prenant une mesure aussi utile et aussi nécessaire, me rappelle l'assommoir et le scandale qu'éprouva la population romaine en voyant entrer il y a un an nos troupes victorieuses sans aucun prétexte pour leur donner le secours de la religion. Mais les soldats français ne sont donc pas catholiques, disent-ils; n'ont donc pas de prêtres pour leur dire la messe; ils mourraient donc aux champs comme des infidèles, sans sacrements et sans sépulture chrétienne! Hélas! nos pauvres soldats sont bien innocents de ces reproches, et l'on a vu depuis combien la foi était profondément enracinée dans leurs cœurs. Mais il n'est que trop vrai que pendant toute la campagne, il en est mort un assez grand nombre sans l'assistance du prêtre et sans le secours de cette religion pour laquelle ils mouraient... Honte! honte! à qui de droit; c'est Louis Philippe qui a osé supprimer les aumôniers de l'armée en 1830! Et la république l'a toujours imité.

Votre tout dévoué.

M. L. M. C.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 30 AOUT 1830.

La loi des Ecoles.

Les discussions qu'a dû nécessairement susciter le projet de rappeler la loi actuelle des écoles, ont fini par prendre un ton d'amertume, selon nous, bien regrettable. Notre confrère de la *Mineur*, pour sa part, n'y a pas été épargné. Nous n'hésitons pas à rappeler au public que nous lui avons prêté nos concours en faveur du maintien de l'ordre présent de choses, et que rien n'a pu encore modifier nos convictions, depuis la fin de la session parlementaire. Nous croyons toujours que la loi actuelle peut très-efficacement contribuer à répandre parmi le peuple l'esprit d'éducation dont il a un besoin pressant, et que son rappel eût produit tout le mal que nous avons fait entrevoir, dans le temps.

M. le Surintendant ayant été, aussi, mis en scène, dans quelques-uns des écrits auxquels nous venons de faire allusion, nous croyons de voir reproduire ici un document officiel qui le

concerne. Le public a droit d'être, véritablement informé sur le compte de ce fonctionnaire. Nous empruntons cette pièce à la *Mineur*, qui l'a publiée d'après les rapports officiels du comité des finances.

Le comité demandait à M. le S. s'il pouvait suggérer des moyens de réduire les contingents et autres dépenses de son bureau, sans nuire à l'efficacité du service. Voici sa réponse, dont nous laissons l'appréciation à nos lecteurs :

— En réponse à cette question :

« J'ai l'honneur de dire, comme mon opinion que, raisonnablement, il n'y a pas de moyen de réduire les dépenses du Bureau de l'Éducation pour le Bas-Canada, autres que ceux en vertu desquels l'opinion que l'on fait à la loi en certains endroits sera vainement discutée, qui en résultent seront éliminés et le travail par le fait diminué considérablement. Or, ces moyens doivent prendre leur source dans un système légal, fixe par lequel, le peuple, comme tel, serait laissé à même de profiter de l'éducation qu'il a acquise généralement, avec autant de succès que de satisfaction dans le fonctionnement de l'acte actuel des écoles, en ne le dérobant pas de la marche qu'il est maintenant habitué à suivre, pour en obtenir un bon résultat. Quant aux endroits dont les habitants mal disposés et mal avisés, ne veulent de rien à cet effet, si la prudence et l'économie s'opposent également à la pratique de moyens absolus de répression, on peut faire de deux choses l'une; ou employer la part de l'octroi législatif affectée à leurs municipalités scolaires respectivement pour y établir une ou deux bonnes écoles sous le contrôle de commissaires d'école nommés par le gouvernement, ou abandonner ces habitants entièrement à eux-mêmes, en les privant de toute espèce de participation dans l'octroi législatif pour écoles, laissant d'ailleurs l'acte actuel d'éducation comme il est. Il y a tout lieu de croire que la honie d'être ainsi abandonnés et que la vue du succès obtenu chez leurs voisins sous les auspices de la loi, les porteraient bientôt à se soumettre à ses conditions, et à demander à en partager les avantages. Nous avons, à l'appui de cette opinion, l'exemple de plusieurs municipalités auxquelles je fais allusion dans mon dernier rapport. Dans tous les cas, si on n'avait par ailleurs de bonnes écoles en opération, on aurait au moins partiellement la paix, puisqu'on ne forcerait en aucune manière les habitants à contribuer à former la somme voulue par la loi.

« Lorsque dans certains endroits les habitants se sont opposés à l'acte de 1793 pour les écoles, à l'acte pour l'incorporation d'une milice effective en 1812, et à l'ordonnance des décrets en 1838, on n'a pas, pour cela, rapporté ces lois, et aujourd'hui elles sont appréciées par tout le pays. En bien, il en serait de même de la loi actuelle d'éducation, si on la laissait intacte et permanente, à la seule exception des dispositions mentionnées ci-dessus, à quelques exceptions près, elle est la meilleure loi que l'on puisse donner au pays, pour la diffusion des connaissances usuelles, et les habitants qui la connaissent déjà généralement bien, ne paient que l'apprécier d'avantage, avec le temps. Dans ce cas, les difficultés diminueront et la loi opérera bien partout. Tandis qu'il y a tout lieu de croire qu'un nouveau système, prescrivant une marche nouvelle, et demandant une autre expérience, ne rencontre de nouvelles difficultés, plus générales et plus difficiles peut-être à expliquer que celles qui nous sont offertes aujourd'hui dans certaines municipalités scolaires, sans obtenir le même bon résultat général. Or, avec de nouvelles difficultés, il y aura autant et peut-être plus de travail à faire dans le bureau de l'Éducation et par conséquent plus de dépenses à encourir, pour les faire disparaître. Le plus sûr moyen donc, de diminuer, ou au moins de ne pas augmenter les dépenses du bureau de l'Éducation, est de faire en sorte que la somme de travail et de responsabilité diminue au lieu d'augmenter.

Un journal de cette ville, connu de nos lecteurs par son habitude à rendre « faux témoignage », nous provoque à exprimer notre opinion sur le ridicule que l'Éditeur du « True Witness » a versé sur le récit d'un Colporteur de Bibles inséré dans la dernière livraison du « Missionary Record ». — C'est là une imprudence de la part de la bigote feuille. — Non seulement nous approuvons l'Éd. du T. W. pour ce qu'il dit de la mauvaise anecdote du Colporteur Amaron; mais nous ajoutons que ce n'est là qu'un exemple des mille ruses et de la sottise du journal en question à débiter sur le compte du catholicisme.

Tandis que la société des M. C. F. enrôle quelques ignorants d'après ses colonnaires, et adjoint quelques gens sots qui ne peuvent que lui porter leur déshonneur, qu'elle réfléchisse, pour son désespoir, que le Catholicisme étend tous les jours ses conquêtes sur les intelligences d'élite, parmi les sectateurs des hérésies du XVI^e siècle; sur les personnages les plus distingués par leur science, leur mérite, leur fortune et leur haute position sociale.

Quand la puissance de Dieu se manifeste pour le triomphe de la vérité, le diable met en œuvre la ruse et le mensonge pour tâcher de l'obscurcir. Ainsi, autrefois en Égypte, il luttait par les prestiges de ses magiciens contre les miracles que le Dieu d'Israël opérait en faveur de son peuple.

Furieux de ne pouvoir convaincre de fausseté le miracle de Rimini, les incrédules tâchèrent d'en dégrader l'effet par l'imposture ou par le ridicule. Dernièrement deux jeunes impies Italiens sortirent d'une église d'Italie en criant : miracle ! miracle ! Ils avaient vu, disaient-ils, les yeux d'une statue se mouvoir. Mais, au moment où nos deux « esprits forts » espéraient voir triompher leur stratagème, les autorités ecclésiastiques les couvrirent de confusion; leur imposture fut à l'instant dévoilée, et ainsi le diable se prit dans ses propres filets.

Le « miracle du Mexique », dont le « Courrier des E. U. » reproduit le récit évidemment tracé, dit-il, par une main profane, est sans doute une invention de quelque « esprit fort » de notre continent. Mais les hommes de foi ne s'en émeuvent pas. Ils prendront en pitié ces grands génies qui « nient Dieu » et qui « ont peur du diable ».

BULLETIN.

Les résultats soumis à l'Assemblée législative. — Proposition sur la fermeture des bureaux de poste les dimanches. — Nouvelles locales et de l'étranger.

Plus de soixante requêtes, concluant à la suppression de l'interdiction, ont été présentées à la législature, dans le cours de la dernière session; presque toutes portaient la signature de quelque un des membres du clergé catholique du Bas-Canada, et notamment celles des curés des différentes paroisses dont elles provenaient. La mesure législative qui est résultée de ces demandes, précisée comme elle l'est dans ses dispositions, paraît être le plus sûr et peut-être le seul moyen de réprimer efficacement l'interdiction. Nous savons que cette loi, depuis si longtemps attendue, a été le sujet de nombreux commentaires, et qu'elle l'est encore. Nous croyons savoir aussi que la presque unanimité des opinions se prononcent pour elle. *L'Arbre se reconnaît au fruit qu'il porte.*

Voilà pour la morale publique.

D'autres requêtes, intéressant le sentiment religieux de tous les membres de la communauté, nous dirons même des sectaires de toute dénomination, ont aussi été mises devant la législature; nous voulons dire les pétitions multipliées (que nous rappelons avoir atteint le chiffre 40, avant la clôture de la session parlementaire) exprimant le désir qu'il soit adopté quelque mesure pour la suspension des affaires qui se traquent aux bureaux de poste, les dimanches.

Il n'y a pas qu'en cette colonie que ce sujet ait occupé l'attention des législateurs et celle du public depuis le commencement de l'année.

Mais partout, même en Angleterre et en Écosse, il a fait question, et a soulevé des opinions diverses. Mais là, aussi bien que dans cette province, la résistance à cette innovation projetée est venue du petit nombre. En tous lieux les masses conçoivent quelle atteinte serait portée au culte religieux si les bureaux publics ou du moins ceux où la foule abonde étaient ouverts les dimanches sous la sanction des lois, même en admettant que cette tolérance procure certains avantages. En France des débats animés ont eu lieu dans la chambre des députés depuis la révolution de 1830; et, encore aujourd'hui, nous savons que plusieurs membres de l'Assemblée ont les principes démocratiques sont attachés par leur vie entière (nous ne sommes pas en mesure de donner en ce moment leurs noms), se sont énergiquement prononcés, depuis 1818, en faveur de l'abstention de toute fonction et de tout acte public le jour du Seigneur. Des statuts anglais, antérieurs à Elizabeth, prescrivent la cessation de tout travail le dimanche. Mais nous devons avouer que l'on s'est relâché de leur application jus qu'à ce qu'une loi récente du parlement impérial ait fait revivre la prohibition.

Aujourd'hui c'est en Canada qu'une telle réforme essaie de s'introduire. Il n'y a pas à douter que notre législature consulte avant de se prononcer elle-même le sentiment des des populations sur le devoir sacré auquel elle touche.

Mais nous ne dissimulons pas que l'on fait valoir contre elle des objections qui seraient

assez fondées si des motifs purement humains, si les intérêts de l'intérêt privé ou de la commodité individuelle devaient servir de guides en pareille matière.

Un journal anglais de cette ville (*le Montreal Courier*) a dernièrement analysé les controverses que cette question fait naître. Pour exprimer l'opinion qu'il entretient de l'acte récent du parlement anglais au sujet de l'observation du dimanche, le *Courier* prétend qu'il n'y a qu'un sentiment d'orgueil qui puisse induire le parlement impérial à ne vouloir pas répudier cette loi, qu'il regarde comme inapplicable et prématurée. Voici, au reste, la thèse qu'il soutient :

« Qu'il doive y avoir discordance entre les opinions quant au mode à suivre pour l'observation du dimanche, c'est chose depuis longtemps admise par les chefs d'églises. — Une secte incline en faveur de la rigidité de la loi, et réclame leur conduite d'après les dispositions contenues dans le Lévitique; une autre secte prétend que, selon la lettre du Nouveau-Testament, le dimanche a été fait pour l'homme et non l'homme pour le dimanche. (1) Il n'a jamais été possible de concilier ces idées différentes, et une longue expérience a cet égard a confirmé l'expédition de la *tolérance*.

« Le progrès de la civilisation a fait des bureaux de poste une chose de nécessité première pour la société. C'est en vain que les chemins de fer et les bateaux à vapeur ont dû être construits, s'il nous faut renoncer aux avantages qu'ils procurent. Le malade pourra être frustré des consolations religieuses ou des secours du chirurgien — les criminels pourront s'échapper avec impunité — les intentions du législateur pourront être déjouées — des torts graves pourront être causés aux particuliers, — et la société sera assujétie à ces maux parce que certains membres du parlement se mettent en tête que les bureaux de poste ne devraient pas être tenus ouverts les dimanches, de neuf ou dix heures le matin jusqu'à quatre ou cinq heures de l'après-midi.

« En fermant les bureaux de poste le dimanche, c'est au pauvre qu'ils font tort. Pour le riche, il peut toujours obtenir avec facilité d'autrui pour son argent, les services que procurent les bureaux de poste. Des arrangements privés seront immédiatement adoptés, et en opérant une diminution du revenu des postes, les suppléments ou rendant les mêmes services qui, dans le système libre, sont effectués par les bureaux de ce département. Tel a été le cas en Angleterre, et les amis de l'observation entière du dimanche sont peines de voir que leurs efforts pour empêcher de travailler les employés des bureaux de poste le dimanche, a simplement enlevé la besogne à d'autres possesseurs; tandis que les intérêts du pauvre sont sacrifiés et qu'il est obligé de souffrir de cette contention, parce que sa pauvreté ne lui permet pas d'acheter des tiers les services que les bureaux de poste sont destinés à rendre.

Des feuilles canadiennes se sont rangées à l'opinion suédoise par le *Montreal Courier*, et nous avons dû rendre compte des principaux arguments du mouvement.

Le *Globe* de Toronto signale la présence dans la nouvelle capitale de brigands qui y commettent des vols audacieux, et annonce une soustraction d'argent et d'effets précieux faite au préjudice d'un M. Strange au montant de \$70.

Le même journal publie la radiation du tableau des avocats du nom d'un M. Charles Durand pour cause d'infirmité à ses devoirs professionnels, jugement à cet effet ayant été prononcé par la Cour du Banc de la Reine. Un autre avocat praticien dans le ressort de cette jurisprudence, est aussi démis pour une conduite analogue.

Il a été tenu de la probabilité d'une déclaration de guerre entre l'Angleterre et le Brésil par suite d'une canonade exécutée par le commandant d'un fort brésilien dans le havre de Paranaguá sur le vapeur anglais « Cormoran » qui y entrait avec quatre bâtiments brésiliens à sa remorque, capturés en flagrant délit de commerce sur les esclaves. Le « Cormoran » après avoir perdu un matelot, aurait brûlé à la vue du port, les quatre vaisseaux brésiliens. Ces faits sont constants, et les ré-

(1) Ce raisonnement absolu paraît fort bon.

sultats de cette affaire sont encore ignorés.

La cause du rappel en Irlande, dont la mort de Daniel O'Connell semble avoir annoncé la décadence, est regardée comme perdue. Il y a peu de semaines, le fils du Libérateur, John O'Connell, a prononcé une sorte d'oraison funèbre fondée sur la certitude acquise de ne pouvoir réclamer plus longtemps avec succès l'émancipation de sa patrie malheureuse. Les journaux se demandent si la fin de l'agitation irlandaise provient « d'inertie » ou du manque de « subsides », et la plupart prennent parti pour l'une ou l'autre de ces deux conjectures.

On nous prie d'annoncer que le Rev. M. Chiniquy prêchera un sermon de tempérance, dimanche prochain, à 6 heures P. M. dans l'Eglise Paroissiale.

M. Palsgrave, dont la fonderie en types d'imprimerie est déjà en renom dans la province, nous a fait cadeau d'un livre-spectacle contenant un choix de caractères typographiques dont la variété et la beauté de l'épave. Il est facile de juger au premier coup d'œil que les ateliers des États-Unis ou de l'Angleterre ne sauraient produire rien de mieux en ce genre. La belle industrie de M. Palsgrave fait certainement honneur au pays, et nous devons lui souhaiter tout l'encouragement que le pays peut offrir.

Le *New-York Tribune* mentionne l'arrivée de milady Elgin à Rockway où elle aurait pris logement avec ses enfants, lady Aylmer et Lord Bruce au *Parillon Cottage*. Dans cet endroit les nobles voyageurs profitent de bains salés et de l'air vivifiant qu'on y respire.

Nous lisions dernièrement dans le « Quebec Gazette » un parallèle entre la facilité des voyages à notre époque et la difficulté qu'ils présentaient il y a cinquante ans. Le paragraphe suivant, extrait du « Charles ou Baptist », indique sous ce rapport, la simplicité patriarcale des habitudes de nos voisins des « États-Unis », en des temps déjà loin de nous :

« Environ l'an 1681, la Législature de Pensylvanie adopta une résolution à l'effet d'empêcher tout membre de venir pieds-nus à la chambre, ou de manger sur les degrés son pain ou son fromage. »

Nous différons, faute d'espace, l'insertion de la dernière partie de la réponse du révérend M. Piusoucault à l'*Avant*.

Nouvelles Religieuses.

LES CATHOLIQUES A GLASGOW. — Le nombre des Catholiques à Glasgow est réputé être maintenant de 70,000. Il y a quatre églises catholiques aujourd'hui, à Glasgow, et elles ne suffisent pas aux besoins. Trois autres sont en voie d'érection — de sorte que dans six mois, il y aura sept églises catholiques dans cette ville, et probablement vingt ecclésiastiques. On a construit deux ou trois établissements pour des écoles de convents et des asiles d'orphelins.

CONVERSIONS. — Deux converties distinguées ont été reçues dans l'Eglise catholique par le Rev. Dr. Crowe, natif de Limerick, maintenant attaché à la Mission anglaise et faisant les fonctions sacrées à Bith; ce sont les Demoiselles Woodwards, nièces de Lord Middleton, et de l'Hon. et Rev. M. Brodrick, Recteur de « Abby Church », à Bath. D'autres converties entrent tous les jours dans le troupeau du Rev. Dr. Crowe. (Limerick Examiner.)

RETRAITE ECCLÉSIASTIQUE. — Plus de 101 Prêtres, presque tous du diocèse de Montréal, vaquent aux Exercices de la retraite, en cette ville, depuis lundi à 3 h. P. M.

Puis, se tournant de mon côté : — Aujourd'hui je me ruine, dit-elle; mais faut bien faire son carnaval.

Je m'en suis allé sans rien dire; j'étais trop touché.

Enfin je l'avais découverte, la véritable plaisir. Après avoir vu l'égoïsme de la sensualité et de la pure intelligence, je trouvais le joyeux dévouement de la bonté! Pierre, M. Antoine et la mère Denis avaient chacun leur carnaval; mais pour les deux premiers ce n'était que la fête des sens ou de l'esprit, tandis que pour la troisième c'était la fête du cœur.

Samedi 3. — Un poète a dit que la vie est le rêve d'une ombre; il eût mieux fait de la comparer à une nuit de fièvre! Quelles alternatives d'agitations et de sommeil! que de malaise, de sursauts, de soifs renaisissantes! quel chaos d'images douloureuses ou confuses! Toujours entre le repos et la veille, on cherche en vain le calme, et l'on s'arrête au bord de l'activité. Les deux tiers de l'existence humaine se consument à hésiter, et le dernier tiers à s'en repentir.

Quand je dis l'existence humaine, il faut entendre la misère! Nous sommes ainsi fait que chacun de nous se regarde comme le miroir de la société; et qui se passe dans notre cœur nous paraît infailliblement l'histoire de l'univers. Tous les hommes ressemblent à l'ivrogne qui annonce un tremblement de terre, parce qu'il se sent chanceler.

Et pourquoi suis-je incertain et inquiet, moi, pauvre journalier du monde qui remplis dans

un coin une tâche obscure, et dont on utilise l'œuvre sans prendre garde à l'ouvrier? Je veux vous le dire à vous, ami invisible, pour qui ces lignes sont écrites; frère inconnu que les solitaires appellent dans leurs angoisses, confident idéal auquel s'adressent tous les monologues, et qui n'êtes que le fantôme de notre propre conscience.

Un grand événement est survenu dans ma vie; au milieu de la route monotone que je parcourais tranquillement et sans y penser, un carrefour vient tout à coup de s'ouvrir. Deux chemins se présentent entre lesquels je dois choisir. L'un n'est que la continuation de celui que j'ai suivi jusqu'à ce jour; l'autre, plus large, montre de merveilleuses perspectives. Sur le premier, rien à craindre, mais aussi peu à espérer; sur l'autre, les grands périls et les plus belles réussites! Il s'agit, en un mot, de savoir si j'abandonnerai le modeste bureau dans lequel je devais mourir pour une de ces entreprises hardies où le hasard est le caissier!

Depuis hier je me consulte, je compare et je reste indécis.

D'où me viendra la lumière? qui me conseillera?

Dimanche 4. — Voici le soleil qui sort des brumes de l'hiver; le printemps annonce son approche; une brise amollie glisse sur les toits, et mon violier recommence à fleurir!

Le gazouillement des moineaux m'appelle; ils réclament les miettes que je sème pour eux chaque matin. J'ouvre ma fenêtre et la

perspective des toits m'apparaît dans toute sa splendeur.

Celui qui n'a habité que les premiers étages ne soupçonne point la pittoresque variété d'un pareil horizon; il n'a jamais contemplé cet entrelacement de sommets que la tuile colore; il n'a point suivi du regard ces vallées de gouttière où ondulent les frais jardins de la mansarde, ces colonnes de fumées auxquelles la fantaisie prête mille formes, les grandes ombres que le soir étend sur les pentes ardoisées, et le scintillement des vitrages qu'incendie le soleil concluant! Il n'a point étudié la flore de ces Alpes civilisées que tapissent les lichens et les mousses; il ne connaît point les mille habitants qui le peuplent, depuis l'insecte microscopique jusqu'au chat domestique, ce regard des toits toujours en quête on à l'effait; il n'a point assisté enfin à ces mille aspects de ciel brumeux ou serein, à ces mille effets de lumière et d'ombre, qui font de ces hautes régions un théâtre aux décorations toujours changeantes! Que de fois mes jours de repos se sont écoulés à contempler ce merveilleux spectacle, à en découvrir les épisodes sombres ou charmants; à chercher enfin, dans ce monde inconnu, les impressions de voyage que les touristes opulents cherchent plus bas!

Neuf heures. — Mais pourquoi donc mes voisins ailes n'ont-ils point encore picoré les miettes que je leur ai éparpillées devant ma croisée? Je les vois s'envoler, revenir, se percher au faîtage des fenêtres, et pépier en regardant le festin qu'ils sont habituellement si prompts à dévorer! Ce n'est point ma présen-

ce qui leur fait effrayer; je les ai accoutumés à manger dans ma main. D'où vient donc cette irrésolution crautive? J'ai beau regarder le toit est libre, les croisées voisines sont fermées. J'emiette le pain qui reste de mon déjeuner, afin de les attirer par un plus large banquet... Leurs pépiements redoublent; ils penchent la tête; les plus hardis viennent voler au-dessus, mais sans oser s'arrêter.

Allons, mes moineaux sont victimes de quelqu'un qui leur fait baisser les fentes à la honte! Décidément les moineaux ne sont pas plus raisonnables que les hommes.

J'allais fermer ma fenêtre sur cette réflexion, quand j'aperçus tout à coup, dans l'espace lumineux qui s'étend à droite, l'ombre de deux orioles qui se dressent, puis une griffe qui s'avance, puis la tête d'un chat tygré qui se montre à l'angle de la gouttière! Le drôle était là en embuscade, espérant que les miettes lui amèneraient le gibier!

Et moi qui accusais la courtoisie de mes hôtes! J'étais sûr qu'aucun danger ne les menaçait; je croyais avoir regardé partout! je n'avais oublié que le coin derrière moi!

Dans la vie comme sur les toits, que de malheurs arrivent pour avoir oublié un seul coin!

Dix heures. — Je ne puis quitter ma croisée; pendant si longtemps la pluie et le froid Pont tenue fermée, que j'ai besoin de reconnaître longuement tous mes alentours, d'en reprendre possession. Mon regard fouille successivement tous les points de cette horizon confus, glissant ou s'arrêtant selon la rencontre.

Ah! voici des fenêtres sur lesquelles il aimait à se reposer autrefois; ce sont celles de deux voisins lointains dont les habitudes différentes l'avaient depuis longtemps frappé.

(A continuer.)

Pensées.

N'entreprenez point de votre bonheur un homme moins heureux que vous.

Soyez plus prudent pour vos enfants que, peut-être, vous ne l'avez été pour vous-mêmes. Pères à leur tour, ils vous imiteront, et chacun de vous aura préparé des générations heureuses qui se transmettront avec votre souvenir le culte de votre sagesse.

Je voudrais, disait Agésilas, que l'on apprît aux enfants ce qu'ils devraient faire étant hommes.

Les hommes sages sont instruits par la raison; les hommes moins intelligents le sont par l'expérience; les plus ignorants par la nécessité, et les animaux par l'instinct.

On peut bien déphraiser avec beaucoup d'esprit, lorsqu'on ne s'applique qu'à le faire briller aux dépens aux autres.

Dans tous nos travaux, ayons présent à l'esprit une critique, et non un approbateur.

L'Ordre des Dominicains ou des Freres-Precheurs, aux Etats-Unis.

La visite du R. P. Wilson, Dominicain de l'Ohio, qui est passé par Montréal, ces jours-ci, nous fournit l'occasion toute naturelle de dire un mot de l'Ordre de St. Dominique, dans les Etats-Unis.

Cet Ordre célèbre, fondé un peu après le commencement du 13e siècle, qui a donné à l'Eglise 5 Papes, plus 500 Archevêques, et au-dessus de 1.600 Evêques, plusieurs cardinaux, une armée de savants et le Maître de tous les théologiens (St. Thomas d'Aquin), plusieurs Saints canonisés ou béatifiés, et qui est aujourd'hui si illustré par le génie et l'éloquence du R. P. Lacordaire, s'est implanté et a pris racine, déjà depuis un bon nombre d'années, dans les Etats de Kentucky et d'Ohio. Après avoir rencontré un grand nombre de difficultés qui paraissaient insurmontables, les Dominicains ont réussi à établir un noviciat dans chacun de ces Etats.

Pour commencer, ils bâtirent d'abord dans le Kentucky, une petite maison en bois, puis une petite église, et par degrés ils purent, malgré de grandes difficultés, se construire une maison plus vaste, et une église en briques. Par la suite ils bâtirent plusieurs autres églises fort décentes dans le voisinage de leur Convent, et ils érigèrent une Communauté de Sœurs de leur Ordre, où ils ont une école florissante pour les jeunes filles. Ces établissements sont à environ 16 milles de Bartons, siège du défunt et illustre Evêque Flaget.

Dans l'Ohio, le Convent et le Noviciat des Dominicains est à peu près à deux milles de la petite ville de Somerset, Comté de Perry. Ce fut sous les auspices de Mgr. Fenwick, premier évêque de Cincinnati, et Dominicain lui-même, que ces Religieux commencèrent leur établissement. Il faudrait un volume considérable pour raconter les privations que l'Evêque et le petit nombre de Pères qui étaient avec lui, eurent à souffrir dans leurs travaux de Missionnaires. Plusieurs de ces Pères vivirent encore. Avec quelles fatigues et quelle misère ils eurent à parcourir les parties alors encore sauvages de l'Ohio et du Michigan. Plusieurs ont sacrifié à la durée de leur genre de vie — et le vénérable Evêque est tombé victime de son zèle et de sa charité.

Par la construction d'une petite église en bois et d'une maison de missionnaires près de Somerset, ils déterminèrent beaucoup de Catholiques à aller s'établir dans l'Ohio. Un pieux Catholique donna aux Pères un lopin de terre. — Aujourd'hui, ils ont élevé un nombre considérable d'églises, dans différentes parties de l'Etat, et ils ont pour église conventuelle un édifice en briques, de style gothique, de 135 pieds de longueur sur 58 pieds de largeur — la se réunir une nombreuse Congrégation. A Zanesville, ils ont une grande église de pierre, style gothique, de 131 pieds de longueur sur 65 de largeur. Le P. Wilson nous a informé que les Catholiques du Canada avaient contribué par leurs libéralités à l'érection de ce beau temple. Les Dominicains ont encore construit dernièrement une autre église à six milles du Convent, et une quatrième dans la petite ville de Somerset. De nombreuses Congrégations se fréquentent. A deux milles de leur Convent, une Communauté de Sœurs de leur Ordre donne une bonne éducation aux jeunes filles. Maintenant les PP. du Convent de St. Joseph s'efforcent d'ériger une maison capable de recevoir 15 ou 20 jeunes gens, afin de les y instruire pour l'état ecclésiastique.

Suisse.

(Extrait de l'Univers.)

Une affaire honteuse vient de se faire dans la Suisse par ordre du gouvernement de Thurgovie. On sait que les convents ont été supprimés dans différents cantons par les ordres des radicaux; les gouvernements se sont emparés de leurs biens, de leurs capitaux, de leurs maisons; mais ils avaient en, jusqu'à présent, assez de sentiments d'honneur pour ne pas profaner les choses liturgiques: ordinairement ils distribuaient les ornements des convents supprimés aux paroisses les plus pauvres du canton. Le gouvernement de Thurgovie (composé de deux tiers de protestants) vient de changer ce système; il expose les ornements, les crucifix, les vases sacrés, etc., etc., à une enchère publique, en invitant les juifs de toutes les nations à venir se partager les richesses et les antiquités de l'Eglise catholique. Effectivement, les juifs de l'Alsace, de l'Allemagne, notamment les juifs de Francfort, se sont trouvés un rendez-vous que leur donnait un gouvernement chrétien, et ils ont acheté à l'enchère publique toutes les choses sacrées appartenant aux maisons religieuses. En un jour les juifs se sont emparés des vases sacrés que la piété catholique avait consacrés à Dieu depuis des siècles! Même une partie de la sainte croix est tombée entre les mains des juifs. Pour compléter la honte du gouvernement chrétien, les juifs se sont entendus entre eux, avant l'enchère, pour acquiescer à tous les objets exposés en trois lots, et le jour suivant ils ont revendu les vases sacrés entre eux avec un profit très considérable. Remarquez bien que le gouvernement de Thurgovie n'est nullement enclenché par la guerre du Sonderbund (il se trouvait entre les deux cantons vainqueurs). On ne peut donc pas même excuser par le besoin de faire de l'argent ce sacrilège abominable.

ANGLETERRE.—Un grand meeting du clergé anglican puséiste, dit meeting national, a eu lieu mardi dernier dans Saint-Martin's Hall. Deux mille ministres de l'Eglise d'Angleterre se trouvaient à cette réunion solennelle, dont le motif était le parti à prendre en raison de

la lutte qui s'est ouverte entre l'Etat et l'Eglise depuis l'affaire Gorham.

Ce nombre de deux mille ministres, qui ont avec eux tout ce qu'on appelle en Angleterre le parti de la haute Eglise, dit assez quel progrès le puséisme a faits dans les rangs du clergé anglican.

Le meeting a protesté contre la décision de plusieurs tribunaux en faveur du révérend Gorham; une adresse aux archevêques de Cantorbéry et d'York a été rédigée dans le même sens; une pétition à la Reine a été aussi soumise, pour lui demander de laisser à des synodes la décision suprême de toutes les questions religieuses, pour le dogme comme pour la discipline.

Il résulte de ces actes et des discours prononcés dans le meeting, 1° que l'anglicanisme puséiste réclame des conciles anglicans puséistes, où le clergé de l'Eglise établie par la loi redevenne ecclésiastique autant que possible et rentre en possession d'une influence dont la réforme a fait le sacrifice à l'autorité royale et à celle du Parlement; 2° que, de l'aveu des puséistes, l'incertitude fait les progrès les plus effrayants dans le sein même de l'Eglise anglicane, et que les évangeliques en sont venus à renfermer strictement leur symbole dans la croyance à la divinité de Jésus-Christ et à la rédemption; 3° que le puséisme déplore cette situation, mais qu'il ne peut trouver aucun remède assez efficace pour empêcher le mal d'empirer.

FRANCE.—Mgr de Mazenod, évêque de Marseille et supérieur général des Oblats de Marie Immaculée, de retour de la visite qu'il vient de faire des six établissements que sa congrégation a déjà formés dans ce pays, s'arrêtera quelques jours à Paris pour les affaires de son diocèse.

Le zèle et vénérable prêtre paraît avoir recueilli beaucoup de consolations dans cette tournée apostolique. Son témoignage est une preuve de plus de la réalité du mouvement vers le catholicisme qui s'opère actuellement au sein de la nation britannique. Partout, sur son passage en Angleterre, il en a pu constater les marques de la manière la plus frappante. A Londres ce sont les célèbres ministres convertis de Pécole l'Oxford qui, devenus prêtres de l'Oratoire, exercent au centre de l'immense cité leur ministère avec un ardeur et un dévouement admirables.

A Manchester, Mgr l'Evêque de Marseille a posé la première pierre de l'Eglise qui doit être desservie par les Oblats de Marie, avec l'éclat qu'on donne à cette cérémonie dans les pays les plus catholiques, et au milieu d'un concours immense de spectateurs, parmi lesquels se trouvaient nombre de protestants de toutes les sectes.

A Liverpool, les catholiques n'ont pu maîtriser leur enthousiasme; ils ont fait une véritable oration au prêtre venu de France pour les visiter. Au moment où il est sorti de la chapelle des Missionnaires, ils l'ont salué par des acclamations et l'ont accompagné en nuage en triomphe dans les rues de la ville jusqu'à son habitation, éloignée de dix minutes. Dans les missions desservies par les Oblats de Marie, dans deux autres comtés d'Angleterre, leur digne supérieur a donné la confirmation à près de soixante nouveaux catholiques, et a eu la consolation d'en recevoir lui-même plusieurs dans le sein de l'Eglise, entre autres Mlle Peck, cousine-germaine du célèbre homme d'Etat dont l'Angleterre déplore la mort récente comme une calamité publique.

Les journaux anglais, en annonçant cette conversion, expriment le vif regret que les anglicans éprouvent en voyant chaque jour leur église abandonnée par ce qu'elle a de plus recommandable sous le rapport de la science et de la vertu.

—Avant-hier a eu lieu la distribution des prix du petit séminaire de Notre-Dame-des-Champs, présidée par Mgr de Charbonnel, évêque de Toronto, assisté de M. Biquet, évêque de Surt, archevêques du diocèse, M. Fabié Cathelin, préfet des études, dans un sage et éloquent discours, a montré tout ce que peuvent, pour l'éducation de la jeunesse, les fortes études, quand elles s'allient avec l'enseignement et la pratique de la religion.

La distribution des prix a été entremêlée de morceaux de chant et d'instrumentation exécutés par soixante élèves avec un goût et une précision remarquables. En terminant, Mgr de Toronto, par sa parole chaleureuse, a excité l'enthousiasme unanime de l'assemblée. Il a parlé avec un accent qui va toujours à l'amour de cette vertu si inconnue, si nécessaire, le fondement du bien pour l'individu, la famille, la société, l'obéissance. "J'ai habité longtemps les Etats-Unis d'Amérique, a-t-il dit, cette terre qu'on appelle la terre classique de l'indépendance; je n'y ai jamais été plus étonné, plus goûté que quand j'ai prêché l'obéissance. On y sent plus encore peut-être que partout ailleurs qu'elle est le fondement nécessaire de tout." On avait chanté des couplets à la patrie; il en a pris le sujet de dire quelques mots touchants d'adieu à cette patrie qu'il va bientôt quitter; et puisant dans la vue de son auditoire de nouvelles espérances pour la prospérité de la France, après avoir félicité les familles de l'heureuse inspiration qui leur avait fait confier l'éducation de leur fils à cette maison si recommandable: "Non, dit-il, je ne croirai jamais que la France puisse périr tant qu'il y aura des parents comme vous, des jeunes gens comme ces élèves, et des maîtres comme ceux-ci. Vive la France!"

Le dernier Incendie.

Plus bas sont énumérés les noms de ceux des incendiés qui étaient assurés à l'Assurance Mutuelle, et aussi les noms des incendiés, propriétaires et locataires, d'après le Herald et la ratification de la Minerve.

RUE ST. URBAIN. PROPRIETAIRES. Occupés par Louis Chantal, Bryson & Ferrier, Is. Demers, Héritiers Duplessis, Séraphin Turcotte.

RUE CRAIG. A. M. Delisle, Louis Demers, Louis Chantal, Olivier Gariépy, Alex. Delisle, Pierre Moreau, Dr. Smith, Mme. Smith, F. Ménecier, Agnes Howdrow, John Donegani, Augustin Cardinal, John Craig, F. Tavernier, Laurent Dufresne, Mme Lamontagne, Belle Jorand, Md. Chevalier et M. Drolet, T. Durocher, Héritiers Vallée.

RUE ST. LAURENT. Lui-même, V. L. Rancour, D. Gilbric, G. Compton, M. Elder, E. Ferrin, B. Cadotte, Levi Hodgkinson, Lui-même, Lui-même, J. B. Ledoux, Elle-même, Elle-même, Elles-mêmes, Lui-même, Solomon Gibson, Emma Barne, BARROISÉE.

RUE ST. CHARLES. Madengar, Séraphin Turcot, Félix Mercere, Marie Dufresne, Olivier Gariépy, Louis Girard, Hubert Paré, Mme. Lamontagne, Belle Jorand, Mme. Drolet, J. B. Sancer, Agnes Lafferty, Adam Stephenson, John Bower, Mme. Terroux, F. Ménecier, Agnes Howdrow, M. Kennedy, Mme. Gibson, Mme. Perrault, Do.

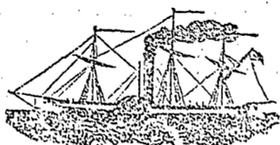
RUE ST. DOMINIQUE. Ls. Marchand, Louis Sénécal, Mae. Kennedy, James Young, Lui-même, Elle-même, Inhabité, Lui-même. RUELLE STE. AGATHE. M. Conlombe, M. Lepage, Ang. Perrault, D. Scott, Lot inhabité, Lot inhabité, A. Perrault, jr, Mme. Simpson.

RUE VITRÉE. Joseph Toin, Lui-même, Patrick Maher, Lui-même, Lui-même, Marie Landry.

A l'Assurance Mutuelle pour les pertes suivantes: Leclère & Devins, 475; O. Gariépy, 355; S. Turcot, 175 ex-; A. St-venson, 90, 90, 90, 90; Mme McElwrie, 769; J. B. Sancer, 380; H. Paré, 1765; B. Close, 500; V. H. Valotte, 140; J. L. Beaudry, 130; L. Vallée, 100; Madame Prolet, 1250; Madame Smith, 635; Frs. Ménecier, 725; A. M. Delisle, 260; C. Craig, 760; Jan. Terroux, 375; P. Moreau, 2000; Ang. Perrault, 250; J. A. Rerthelot, 200.

Montréal, à peu près, 1200; L'Anxien, 830; Alliance, 1750; Hartford, 4650; Éna, Protection, 2500; Quebec, à peu près, 222,175.

Nouvelles d'Europe.



ARRIVÉE DE L'AMERICA. Le Steamer "America" est arrivé à Hall-

fax le 28 au soir, avec des nouvelles de Liverpool jusqu'au 17.

ANGLETERRE.—Le Parlement a été prorogé par la Reine.

FRANCE.—L'Assemblée Nationale s'est ajournée, et l'attention de la nation Française reporte principalement sur le tour que fait le Président dans les Provinces; à quelques exceptions près, il paraît être reçu très-favorablement par le peuple.

ESPAGNE.—Les Cortès ont été dissoutes et de nouvelles élections vont avoir lieu. Lord Howden, Ministre Anglais a été bien reçu par la Reine. La santé de Sa Majesté est parfaitement rétablie.

Faits Divers.

—Dans une réunion spéciale des citoyens de Birmingham (Angleterre), il a été question d'ériger dans l'abbaye de Westminster un monument à la mémoire de Robert Stephenson, l'artisan célèbre.

—A la suite d'un orage tempétueux, accompagné de roulements de tonnerre, le chemin de Parkgate à Mabro, sur une étendue de trois quarts de mille, a été couvert de milliers de petites grenouilles. Un témoin oculaire assure qu'il était impossible de cheminer sans écraser quel'un de ces reptiles. Il en a été tué une grande quantité par les chars du chemin à lisses qui embranche sur la voie de Midland.

—Un fameux piston du nom de Manks a, par suite d'une gânerie, parcouru un espace de chemin de mille milles en mille heures, à raison d'un mille par heure.

Extraits de Journaux.

Du Courrier des Etats-Unis.

TROIS ACCIDENTS DE CHEMIN DE FER.—Les rails de l'Union démontrent de la plus triste manière, depuis quelque temps, la vérité du vieux proverbe: "Un malheur ne vient jamais seul." Cette semaine encore s'inaugure par la nouvelle d'un triple accident.

Le premier est survenu vendredi soir entre Philadelphie et Harrisburg: à quatre milles environ de cette ville, le convoi s'est culbuté sur une voie; la locomotive a été renversée et l'une des voitures à passagers mise en pièces. Une personne a été tuée sur le coup et cinq autres blessées d'une manière inquiétante.

Le lendemain matin, un train transportant du gravier, sur le chemin de Kennebec à Portland, dérailla; quatre Irlandais étaient tués sur le coup et plusieurs autres recevaient des atteintes mortelles.

Hier enfin, c'était, pour la troisième fois en quinze jours, le tour du chemin de New-York. Le premier convoi venant vers New-York était arrivé à Stamford, lorsqu'un des distons de la machine s'est brisé. Aucun malheur n'est survenu, mais la voie s'est trouvée encombrée et il y a eu résultat une perte de temps considérable.

Les trains se sont rapidement accumulés des deux côtés du point d'arrêt et la longueur des voyages a été soumise à la plus rude épreuve. C'est à deux heures et demie seulement que les trains attendus à 8 h., 9 h., et 11 h. sont enfin arrivés, remorqués tous trois par une seule locomotive. Il y a la plus qu'un contre-temps pour les hommes d'affaires que la facilité des communications décide à passer le dimanche à la campagne; et les compagnies devraient être responsables du dommage pécuniaire qu'elles causent, tout aussi bien que des malheurs plus grands occasionnés par leur incurie.

LES BRIGANDS DE L'ISTHME.—La route de Chagres à Panama est exposée à ce qu'il paraît, aux déprédations d'une bande assez nombreuse de voleurs qui dirigent surtout leurs attaques contre les convois de retour. Ainsi le 25 juillet dernier, ils ont assailli et pillé les wagons de MM. Ackerman et Co, qui revenaient de Panama avec un chargement assez considérable. Le convoi n'était qu'à dix milles du point de départ. Dans le matin figure, en première ligne, \$22,000 en poudre d'or.

Les autorités de Panama ont immédiatement expédié un détachement de vingt-deux soldats à la poursuite des voleurs. A quelque milles seulement de la ville, la petite troupe les a rencontrés. Ils étaient très nombreux. Un combat acharné s'est alors engagé entre les soldats et les bandits; et pendant la lutte, les premiers ont eu seize hommes tués et les voleurs six. La petite troupe, réduite à six hommes, a dû battre en retraite aussi promptement que possible. Mais le gouvernement se préparait à envoyer de nouvelles forces, plus considérables cette fois, pour se débarrasser de ces misérables.

MORTALITÉ DE NEW-YORK.—Le relevé de la semaine dernière donne un total de 393 décès, ce qui fait une diminution de 74 sur la huitaine précédente. Ce chiffre est tout à fait dans les conditions hygiéniques ordinaires à cette époque de l'année, et maintenant que la saison des chaleurs est passée, on peut-être complètement rassuré sur la santé publique.

(Du Canadien.)

OR CANADIEN.—Nous entendons depuis quelque temps parler des résultats presque calamiteux des travaux d'exploitation qui s'exécutent sur la seigneurie de Vandrevil (Beauce), près Québec, appartenant à de M. Lery; mais nous nous sommes abstenus jusqu'ici d'en rien dire, parce que nous n'avions pas de renseignements bien positifs. Notre confrère du [Morning Chronicle] dans son numéro d'avant-hier, dit avoir vu un morceau d'or pur et sans mélange de sable, de quartz ou d'aucune autre substance étrangère, pesant plus d'un quart de livre, et il ajoute que ce n'est ni le seul, ni le premier, ni le second, ni le troisième, ni le quatrième morceau d'un poids considérable qui ait été trouvé. Il dit aussi qu'indépendamment de ces trouvailles, qui sont, à ce qu'il paraît, assez fréquentes, le

lavage du sable aurifère donne un bénéfice net et régulier d'environ vingt piastres par jour. M. Logan, le géologue provincial, dans son rapport de cette année, parle du sable de la vallée de la Touffé-de-Pins, un des affluents de la Chaudière, comme étant mêlé d'or, et dit qu'il a passé qu'elques jours à chercher à déterminer quelle pouvait être la largeur de ce lit de sable aurifère; que sur sept endroits, où il a essayé, il a trouvé de l'or dans cinq qu'il décrit, non en quantités bien grandes, il est vrai, mais suffisantes néanmoins pour autoriser à croire que le métal précieux peut s'obtenir dans un espace de 60 à 80 milles carrés.

On verra probablement, à la prochaine exposition du district de Québec, non seulement de l'or, mais du plomb et d'autres minéraux provenant de cette région.

MARIAGE.

A la rue St. Paul, le 22, par le Rév. M. McGill, M. Patrick Fallon, de St. Hyacinthe, à Belle. Anne, fille de feu M. John Carnichael.

DÉCÈS.

En cette ville, mardi, le 27 du courant, à l'âge de 64 ans, Dame Julia-Sylvia-Mathilda Smith, épouse de M. Alexis Trudeau. Native de l'Etat de Vermont, elle vint en Canada peu de temps après la paix de 1815, et fonda à Montréal une Académie, où depuis cette époque elle n'a cessé d'instruire avec un zèle infatigable et le plus brillant succès, un nombre considérable de jeunes demoiselles aux sciences d'utilité et d'agrément qui font l'honneur et l'ornement de la société. Douée de toutes les qualités les plus recommandables, elle emporta les regrets les plus sincères comme les mieux mérités, de tous ceux qui l'ont connue et particulièrement des nombreuses élèves qui lui doivent leur éducation. Sa piété et sa charité la portaient à répandre les consolations et les bons conseils partout où elle apprenait qu'il pouvait être utile et requis et même à en rechercher les occasions avec une espèce d'avidité. Elle a succombé à une violente attaque d'inflammation intestine survenue à la suite d'une maladie de quelques semaines qui quoique grave, ne faisait nullement présager un dénouement aussi prompt et aussi fatal. Elle laisse dans l'affliction un époux, trois demoiselles, et un fils qui est dans les ordres sacrés et absent du pays depuis quatre ans, et que la providence n'a pas voulu lui permettre de voir et d'embrasser au moins une fois encore avant de mourir. Ses funérailles ont eu lieu hier matin en présence d'un concours nombreux.

Le 13 courant, à Saint-Laurent (le Haut-Québec), après une maladie souffrante avec une nuance admirable, M. Jean-Baptiste Godbout, âgé de 82 ans et 11 mois.

COLLEGE MASSON.

LA RENTRÉE des Classes de cette Institution est fixée au CINQ de SEPTEMBRE, à six heures du soir.

On croit devoir avertir de nouveau le public que le but du Collège Masson est de donner à la jeunesse Canadienne une éducation pratique dans les deux langues Française et Anglaise.

Cette éducation pratique comprend l'étude des grammaires, de la géographie, de l'histoire, de la tenue des livres, de la Géométrie Pratique, de l'Archiecture, de l'Histoire de l'Église Nationale, de l'Économie Civile, qui a dans la Cours une place distinguée et importante. L'écriture y est particulièrement soignée. L'Instruction Religieuse est donnée deux fois par semaine dans toutes les classes, outre les exercices ordinaires de piété tels qu'établis dans nos Institutions Catholiques.

Le cours commence par une classe Élémentaire. On n'y admet ordinairement que les enfants âgés de sept ans et au-delà jusqu'à dix.

Le Cours purement pratique, tel qu'énoncé ci-dessus, comprend cinq années d'études. Au désir des parents et selon les dispositions des élèves, le cours se poursuit jusqu'à sept années d'enseignement par l'étude de l'Histoire sur un plus grand plan, par la Littérature et la Philosophie Catholique. Les matières sont étudiées tant en Français qu'en Anglais, pour assurer davantage aux étudiants la possession déjà acquise de ces deux langues. De cette manière, l'éducation est donnée selon les divers besoins de la Société, selon les degrés d'aptitude des élèves, et enfin selon le désir et les ressources des parents.

L'enseignement est pratiqué par les élèves du Collège Masson en même temps qu'ils en étudient les principes dans l'enseignement des classes. Avec plus de ressources pécuniaires, l'établissement enseignerait aussi pratiquement toutes les parties possibles de l'Agriculture.

Tout enfant capable d'étudier et muni de bonnes recommandations morales est admis dans l'Institution. Le Chant Grégorien et le Chant Harmonique sont également cultivés.

La conduite et l'instruction des élèves sont confiées aux Supérieurs vivant sous la même règle que celle en usage dans nos collèges. Ils portent un habit conforme à la respectabilité de leur état, et sont dirigés en tout, ainsi que les élèves, par un Directeur prié de leur être le plus distingué l'Evêque du Diocèse. Les Pères des élèves pensionnaires se promettent dans les villages, dans des familles recommandées. Ceci n'a aucun inconvénient, dans la conduite des enfants, qui deviennent ainsi le repus pris, aux exercices du Collège. Les parents sont très favorisés en général par cet ordre de choses.

Les élèves portent l'uniforme bleu aux nervures blanches et ceinture verte. Ceci l'habit traditionnel du pays pour la jeunesse studieuse; l'a pan inutile d'en inventer un autre plus conforme ou plus respectabile.

Le village de Terrebonne est trop connu par sa salubrité et les agréments de son site pour le recommander à l'attention des parents.

Le prix de l'enseignement et de la pension au Collège est de cinq chellings par mois. Un Gîte se fait nourrir et laver dans les familles du village pour quatre piastres par mois.

Les élèves se mettent au chevet, le dimanche, à l'église paroissiale. Ils doivent être munis par conséquent de l'habit nécessaire.

Le Collège Masson ne vise point à la multiplicité des élèves, mais à les avoir bons et à les remettre tels qu'il peut le faire.

Il suffirait au village de Terrebonne, que déjà il pût compter avoir fait du bien. La Providence et les besoins du pays feront le reste, s'il est jugé nécessaire. Terrebonne n'est qu'à cinq lieues de Montréal, au nord du St. Laurent.

Les élèves non Catholiques sont reçus dans l'établissement. Ils en suivent les règles disciplinaires et sont l'objet des mêmes soins que les autres élèves reçoivent. Il est fait une grande attention à la propreté et à l'ordre en tout ce qui concerne l'éducation physique et à la santé des élèves.

Le Collège Masson est sous le patronage de la Mère de Dieu et du Patron du jeune âge, par excellence, St. Joseph, sous le titre réuni de Marie-Joseph. La propriété en appartient à un corps légal, la Fabrique Paroissiale de Terrebonne. Tout nouvellement érigé, cet Etablissement a nécessairement des ressources fort limitées, et toutefois les voies de développement lui sont aussi essentielles qu'à toute autre Institution. En conséquence, on agréait avec reconnaissance tout don de livres utiles, de cartes de globes, d'instruments de dessin, et tout ce qui génériquement voudrait bien déposer dans l'intérêt unique de la jeunesse canadienne. Un coup d'œil jeté sur sa bibliothèque par tout ami du Pays, y trouverait sans doute un objet au plus, propre à la fin manifestée ici, sans nuire peut-être aucunement au domaine exécutif du donateur éclairé et bienfaisant. Terrebonne, Août, 1850.

AVIS AUX INSTITUTRICES.

On demande deux Institutrices pour la paroisse de la Pointe-Claire. S'adresser à M. le Curé du lieu.

